

Réf: Dossier 248124

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AQUALUXE SARL U » en abrégé « AL »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
SICOGI VERS L'hôpital général lot 105 , Lot 105, Ilot  
KOUMASSI SICOGI

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 01/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AQUALUXE SARL U » en abrégé «  
AL »

Objet : Réalisation de piscine, Fontaine, Aquarium, espace vert, Forage, et irrigation.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
SICOGI VERS L'hôpital général lot 105 , Lot 105, Ilot  
KOUMASSI SICOGI

Dirigeant(s) M ADAMS RAHMAN ABIODUN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10056 du 08/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65113/GTCA/RC/2023 du 08/09/2023

